

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DAC 194 Subvention (13.000 euros) à l'association Roaratorio.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Roaratorio ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 13.000 euros est attribuée à l'association Roaratorio, 51 rue de Montorgueil 75002 Paris pour l'organisation des rencontres internationales Paris/Berlin 2021. 21119 ; 2021_03764

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 13.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO